

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise tenue au 11, rue de l'Église, Frelighsburg, le mardi 2 avril 2019 à 18 h 30.

Sont présents:

Christopher Carrie, parent;
Jessica Roy, parent;
Mélissa Rudd, parent;
Sophie Gagnon, parent;
Sylvie Valiquette, enseignante;
Elise Daigle, enseignante, absente;
Sonia Girard, technicienne du service de garde.

Participe également:

Nancy Duranleau, directrice de l'école;
Marie-France Moquin, municipalité;
Anne-Sophie Tardif, École-o-village;
Danielle Gnocchini, enseignante.

Sont absents :

Sylvie Pelletier, enseignante;
Stéphanie Dalpé, parent; absente

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président, monsieur Christopher Carrie, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 31

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Ajout point 12.5 – Activité 1^{re} année
Ajout point 13.25 – Journée pédagogique août 2019
Ajout point 13.5 – Mot des parents du conseil d'établissement

21CE1819-43

Il est proposé par Mélissa Rudd, appuyé par Elise Daigle, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts mentionnés ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. **MOT DU PRÉSIDENT**

Le président exprime le souhait que la réunion se déroule dans le respect et que nous évitions les débordements tels que la dernière réunion.

4. **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2019**

Ajout point 3 : À la première phrase ajouter à la suite d'enseignante : comme membre du conseil d'établissement.
Ajout point 5 : Ajouter à la phrase le mot aucun après eu.
Modification point 9 : remplacer la majuscule du mot l'ensemble pour une minuscule.
Ajout point 10 : Ajouter la lettre e au mot barricadé de la dernière phrase.
Modification point 23 : Modifier d'écolo-village par École-o-village.
Vérifiez l'ensemble du document le prénom Elise. Il s'écrit sans accent.

21CE1819-44

Il est proposé par Elise Daigle, appuyé par Sonia Girard, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 10 décembre 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

6. **SUIVI INTIMIDATION**

Aucun nouveau cas depuis la dernière réunion.

Troupe UPENDO : Le coût pour cette activité est de 995 \$ plus taxes. L'activité est prévue pour l'année scolaire 2019-2020.

21CE1819-45

Il est proposé par Mélissa Rudd, appuyé par Sonia Girard, et résolu :

QUE le coût de l'activité Troupe UPENDO sera payé par le compte FDS activité 2019-2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. **FORMULAIRE PAROLE AU PUBLIC**

Il est demandé d'ajouter la note suivante : facultatif pour le parent désirant venir prendre la parole au CÉ. Si le formulaire n'est pas rempli par le parent le CÉ va remplir le formulaire durant la réunion. Il est également demandé de mettre accessible le formulaire sur le site Internet de l'école. Étant un outil administratif ces formulaires seront inclus au procès-verbal en annexe. Ceux-ci seront ainsi archivés.

21CE1819-46

Il est proposé par Jessica Roy, secondé par Sylvie Valiquette, et résolu :

QUE le formulaire soit approuvé avec les modifications mentionnées ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. **ORGANISATION SCOLAIRE PRÉVISIONNELLE POUR 2019-2020**

La direction présente le portrait global de la clientèle prévue pour l'année prochaine. Les chiffres ne prennent pas en considération les lois 180. Elle nous avise de la possibilité d'une classe jumelée 1^{re} et 2^e année. Cette possibilité vient avec le peu d'inscriptions dans ces deux niveaux et le fait que l'enseignant de la 1^{re} année quitte à la fin de l'année pour sa retraite.

9. **PLAN TRIENNAL, ACTE D'ÉTABLISSEMENT, DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS ET RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION**

Plan triennal, acte d'établissement et détermination des services éducatifs : le comité de parents a refusé tous les changements apportés par la CS. Selon eux, il y a d'autres solutions que de bouger les élèves (maternelle 4-5 ans).

21CE1819-47

Il est proposé par Mélissa Rudd, appuyé par Elise Daigle et résolu :

QUE le conseil d'établissement de Saint-François-d'Assise soutient la décision des CÉ concernés quant aux changements proposés au document du plan triennal, l'acte d'établissement et la détermination des services éducatifs par la commission scolaire.

QUE le document règles et critères d'inscription soit accepté tels quels.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. **PROJET ÉDUCATIF**

Le sondage est une belle représentation des valeurs déjà inculquée par École-o-village. Pour les points 10 et 11, la Sûreté du Québec ne souhaite pas venir parler avec les parents. Si l'école se retire des confinements barricadés, la direction d'école devient la personne responsable en cas d'incident. Lors de la réunion du comité de parents, une résolution a été demandée pour que le comité demande à la CS que la décision des confinements barricadés soit une décision remise au CÉ de chaque école. La demande a été refusée. La direction précise que le sondage effectué dans le cadre du projet éducatif agissait également comme consultation publique sur la question des confinements barricadés. Pour les parents désirant poursuivre leurs démarches, ils peuvent prendre la parole lors des réunions des commissaires ou communiquer avec monsieur Carl Morissette, directeur général adjoint de la CSVDC. Pour les prochaines années, la date du confinement barricadé sera transmise aux parents avant l'événement. Le CÉ demande qu'un mot soit transmis aux parents pour clarifier ce point.

Point 14 : dès l'année prochaine, des changements seront faits pour la première rencontre avec l'enseignant.

11. **PLAN DE LUTTE**

Un nouvel outil est présenté au CÉ. La pyramide explique les différentes interventions avec un élève lors d'un incident. La direction précise que selon de la gravité des gestes certaines étapes pourraient se voir accélérées. Cet outil sera inclus au dossier de l'élève et celui-ci le suivra durant tout son parcours scolaire. Il est demandé d'inclure ce document sur le site Internet de l'école et que celui-ci soit expliqué lors de la rencontre avec les enseignants.

21CE1819-48

Il est proposé par Jessica Roy, appuyé par **Danielle Gnocchini** et résolu :

QUE le document nommé ci-dessus soit utilisé dans les interventions de l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. **NORMES ET MODALITÉS – VOLET COMMUNICATION**

La direction explique les modifications dans le volet communication du document Normes et Modalités. En annexe, les parents recevront désormais un tableau des dates des cours sur la sexualité.

21CE1819-49

Il est proposé par Mélissa Rudd, appuyé par Jessica Roy et résolu :

QUE les normes et modalités soient approuvées telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. **ACTIVITÉ 1^{RE} ANNÉE**

La classe de 1^{re} année souhaite aller visiter la cidrerie Au cœur de la pomme. Cette visite est en continuité avec leur projet Ose entreprendre « Vinaigre de cidre de pomme ». Après la visite, la classe irait faire un dîner extérieur au Verger Jobin et Fils. Cette activité se déroulera via le covoiturage. Le CÉ rappelle les nouvelles réglementations sur les sièges d'enfants et demande qu'un formulaire de responsabilité soit rempli par les parents dont les enfants doivent avoir un siège d'appoint.

21CE1819-50

Il est proposé par **Danielle Gnocchini**, appuyé par Elise Daigle et résolu :

QUE l'activité puisse avoir lieu avec les recommandations du CÉ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. **JOURNÉE PÉDAGOGIQUE AOÛT 2019**

21CE1819-51

Il est proposé par Sonia Girard, appuyé par Mélissa Rudd et résolu :

QUE le service de garde soit ouvert que la 3^e et 4^e journée pédagogique du mois d'août pour l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. **MOT DES PARENTS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Aucun ajout de la part des parents du conseil d'établissement.

16. **CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2019-2020**

Aucune décision n'a été prise sur la campagne de financement 2019-2020. Le CÉ demande qu'une lettre expliquant la situation pour le comité soit transmise aux parents d'ici la semaine du 15 avril.

17. **MOT DU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ**

École-o-village : le projet au pacte Brome-Missisquoi a été accepté. Ce projet comporte une station scientifique pour l'arboretum et un cabanon. L'implication monétaire de l'école pour ce projet est de 500 \$, la municipalité 1 500 \$, la MRC 4 000 \$ et École-o-village 2 500 \$.

Le projet déposé au programme provincial 100° a malheureusement été refusé.

Le projet du potager continue. Il est rappelé qu'une demande pour l'activité parascolaire soit envoyée à l'école avant le prochain CÉ (7 mai). Les organisateurs vont essayer d'établir un lien avec les enfants du camp de jour pour qu'un entretien du jardin soit fait. Cette année l'activité parascolaire ne mettra pas d'obligation d'une présence tout l'été. La corvée du jardin sera le samedi 4 ou le samedi 11 mai. Un appel à tous sera effectué. L'assemblée générale annuelle se tiendra le lundi 29 avril. Un 5 à 8 aura lieu au Beat & Betterave. Une invitation sera transmise par l'Info parent. Colloque Apprendre à ciel ouvert : 3 enseignants ont participé. Les enseignants tiennent à remercier l'organisme puisque tous les coûts ont été assumés par École-o-village via un don de la Brasserie Dunham.

Municipalité : La direction demande d'être ajoutée dans l'envoi de la date de tombée du Messenger. Également, l'équipe-école souhaite recevoir un exemplaire mensuel du Messenger.

18. **MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Le CCSEHDAA a un nouveau dépliant. Celui-ci sera désormais remis aux parents quand un plan d'intervention est émis.

Une centaine de parents se sont présentés à la formation sur l'anxiété à l'école Jean-Jacques-Bertrand.

Les parents seront invités sous peu à la pièce de théâtre « Je courais, je courais, je courais ».

19. **MOT DU SERVICE DE GARDE**

Présentation du compte-rendu des journées pédagogiques de l'année. Il y a seulement 3 journées en déficit. Il est noté qu'il y a plus de participation lors des activités spéciales effectuées à l'extérieur de l'école. Le service de garde souhaite continuer le partenariat avec Dunham.

20. **MOT DES ENSEIGNANTS**

Projet Ose entreprendre : 3 classes ont gagné des prix (maternelle, 1^{re} année et 4^e-5^e année). Gala le 10 avril prochain.

Présentation Temps des sucres : les élèves de la maternelle et la 4^e-5^e année ont fait une présentation sur le temps des sucres vendredi dernier.

Cours sexualité : les cours ont débuté dans chaque classe. L'infirmière est venue rencontrer les élèves de la 5^e année et 6^e année.

Atelier écriture : les ateliers vont très bien. Une belle amélioration est remarquée chez les élèves.

21. **MOT DE LA DIRECTION**

Valérie Snyder est partie en congé de maternité. Madame Suzanne Couture sera la remplaçante durant tout son congé. Elle a commencé le 2 avril.

Un retour sur le taux d'absentéisme à l'école présentement. Pour 33 jours d'école, il y a eu 144 jours d'absences enregistrés. La direction trouve cette situation très préoccupante pour la réussite des élèves.

22. **VARIA**

Dès l'année prochaine, la nouvelle loi de 20 minutes de récréation sera appliquée. L'horaire de l'école sera probablement prolongé. Une période de récréation sera ajoutée entre la 4^e et 5^e période. Actuellement, le dîner est de 65 minutes. Cependant, cela va à l'encontre des recommandations du syndicat soit 75 minutes de dîner. Nous pouvons garder le 65 minutes seulement si tous les enseignants titulaires approuvent ce temps.

23. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Elise Daigle, secondé par Sylvie Valiquette et résolu :

QUE la séance soit levée à 21h05.

21CE1819-52

Président

Direction